

Membres du Conseil municipal : 29
Membres en exercice : 29
Présents : 18 Absents : 11
Suffrages exprimés : 22

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 23/10/2019
Reçu en préfecture le 23/10/2019
Affiché le 23/10/19
ID : 031-213101181-20191017-D20190807-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2019/08 du 17 octobre 2019

D. 2019/08-07 – Domaine et patrimoine – Acquisition parcelles – Elargissement carrefour

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil municipal, Maison de la Culture, sous la présidence de Monsieur Daniel DUPUY, Maire.

Présents : BOSCARIOL Eric, CONSTANS Loïc, DALDOSSO Corinne, DUPUY Daniel, DUSSART Vincent, FERREIRA-DUCASSE Céline, FOISSAC Christian, FORTIER J-Claude, LABIT Alain, MARTY Laurent, NESPOLO Florence, PILIPCZUK Gregory, RECOBRE Pierre, ROBIN Véronique, SIGAL Sandrine, SMIDTS Roberte, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

Absents excusés : CALVET Karen, GACHE Lydie, RIBOUCHON Thomas, TORNOS Luc.

Absents : BODIOU Christelle, BRUN Dante, DELLAC Anne-Marie.

Pouvoirs : ABAD-LAHIRLE Nadine à SIGAL Sandrine, BINET Pascale à RECOBRE Pierre, DARES Patrick à LABIT Alain, LHERM Jean-Pierre à DALDOSSO Corinne.

Les conseillers ont été convoqués le 11 octobre 2019, selon leur souhait exprimé, par pli remis à leur domicile par les agents de Police municipale et/ou par courrier électronique à leur adresse personnelle de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des PV, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération avec leurs pièces jointes.

Mme SIGAL Sandrine est nommée secrétaire de séance. M. BARAT, DGS, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

M. le Maire propose au Conseil l'acquisition de parcelles pour permettre l'élargissement du carrefour du chemin de Flotis, de la route de Boulouc et de la route des Hébrails. L'acquisition de ces parcelles a pour objectif d'améliorer la visibilité et la sécurité de ce carrefour.

Il s'agit des parcelles E 830 pour une surface de 43 ca, E 831 pour une surface de 70 ca, E 833 pour une surface de 27 ca, E 834 pour une surface de 13 ca et E 835 pour une surface de 24 ca appartenant toutes à M. SUDRIE Vincent, soit une superficie totale de 177m².

Le prix d'achat est fixé à 42.20 € soit un montant total de 7 469.40 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité

Approuve l'acquisition des parcelles telle que proposée et autorise M. le Maire à signer tous actes utiles à cet effet.

*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 23 octobre 2019
Au registre sont les signatures
Affiché le*

Le Maire,

Daniel DUPUY

